



Avis d'appel à candidatures

Avis relatif à l'accès par la voie du détachement au corps des techniciens de recherche et de formation en faveur des fonctionnaires Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) organisé par l'université Rennes 2

Session 2024

En application du décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, un recrutement est organisé par l'université Rennes 2 dans les conditions suivantes :

Nombre de poste : 1

Description du poste : un poste de technicien de recherche et de formation - Branche d'Activité Professionnelle non définie - dans les services et/ou composantes de :

Université Rennes 2
Place du recteur Henri Le Moal
CS 35043
35043 Rennes cedex

Dépôt des candidatures : **du 22 avril au 23 mai 2024**

Date d'affectation prévue : 1er septembre 2024

Conditions générales d'accès aux recrutements BOE par la voie du détachement :

- Appartenir à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
- Présenter un handicap compatible avec les fonctions exercées
- Justifier de 4 années de services publics

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, complété par le candidat téléchargeable sur le site de l'université Rennes 2 i lien suivant : <https://personnels.univ-rennes2.fr/ressources-humaines/recrutements-sans-concours/recrutement-sans-concours-par-detachement>
- copie du document, en cours de validité, permettant de justifier la situation de personne handicapée bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

Le dossier doit être adressé **au plus tard le 23 mai 2024** par voie postale à :

Université Rennes 2 - Direction des Ressources Humaines
Pôle Développement RH
Bureau des concours - à l'attention de Mireille JOURDAN
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex

Sur proposition du président de l'université Rennes 2, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement, un membre de la DRH et la correspondante handicap.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission de sélection établit la liste des candidats sélectionnés pour un entretien.

Les candidatures dont le dossier aura été sélectionné par la Commission de Recrutement seront convoqués aux auditions prévues **le 17 juin 2024**.

La date de nomination est prévue au **1^{er} septembre 2024**.